



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORT

Auch, le 6 juin 2024

Pass Rail : l'État accompagne les jeunes gersois dans leurs déplacements en France cet été

Le Pass Rail : un moyen simple, responsable et économique de découvrir la France autrement et de participer aux nombreux événements qui vont rythmer cet été. La billetterie est ouverte depuis le 5 juin.

À partir de cet été, tous les jeunes âgés de **16 à 27 ans pourront voyager en illimité sur les TER et Intercités (hors régions Île-de-France et Corse) pour 49 euros par mois en juillet et août.** Les TER régionaux qui desservent Paris sont inclus dans le dispositif.

Pris en charge à 80 % par l'État, à la suite d'un accord conclu avec les régions, ce dispositif en faveur du climat et du pouvoir d'achat des jeunes permet également de valoriser et de rendre accessible le patrimoine français.

La mise en vente des Pass Rail se fera à partir du 5 juin via le site internet de la SNCF, l'application Connect de la SNCF ou les plateformes de voyage agréées par la SNCF comme Trainline.

Retrouvez plus d'informations sur www.ecologie.gouv.fr/pass-rail

Pour découvrir toutes les activités organisées dans le Gers, rendez-vous sur www.tourisme-gers.com

**Service de la Communication Interministérielle
et de la Représentation de l'État**

**Service de la Communication Interministérielle
et de la Représentation de l'État**

Tél. 05.62.61.43.67
Portable. 06.07.18.25.31
Mél. pref-communication@gers.gouv.fr

3, Place du Préfet Claude Erignac
32000 AUCH

